Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 43 (1970)

Heft: 10

Artikel: Exposition sur l'industrialisation de la construction à l'école polytechnique fédérale de Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Exposition sur l'industrialisation de la construction

à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Cette manifestation, qui se déroulera **du 27 octobre au 14 novembre 1970,** découle de la volonté de dépasser le cadre d'un enseignement consacré à la seule technique des procédés de construction industrialisés, afin de faire comprendre les mécanismes nécessaires à la mise en route d'une production industrielle et de pouvoir en suivre les différentes phases de fabrication et de montage.
La préparation de cette exposition a été l'occasion d'organiser un travail de semestre avec un groupe de sept étudiants. Au départ de cette étude, une série de questions ont été formulées:

- pourquoi l'industrialisation de la construction amorcée il y a cent cinquante ans ne s'est-elle pas généralisée?
- comment conçoit-on et produit-on un objet industriellement?
- comment les constructeurs suisses tentent-ils d'industrialiser la construction?

L'hypothèse de base partait de la compréhension de la construction comme phénomène global et de longue durée. Ce processus peut prendre des formes très diverses suivant les nécessités et les possibilités du contexte technologique, géographique, économique et socio-politique.
Le phénomène global n'est saisissable que par rapport aux tentatives et aux aboutissements partiels et vice versa. Ce n'est pas le produit final du processus qui intéresse en premier lieu, mais bien le processus menant à ce produit fini. Il s'agit de démontrer les influences du contexte et les problèmes internes qui font que l'industrialisation prend tel ou tel aspect dans une situation donnée.
Les organisateurs ont choisi quatre systèmes de construction non pas pour leurs qualités intrinsèques qu'ils ne veulent pas juger, mais en fonction de leur approche différente du problème de l'industrialisation. Le but n'est pas de comparer les bâtiments construits, mais de comprendre à travers l'analyse de leur développement quels sont les différents processus pour arriver à un produit industrialisé. Indépendamment du désir des constructeurs d'exposer leur système, les critères de sélection ont tendu à manifester une certaine unité dans le temps et dans l'espace géographique.
L'exposition se compose de cinq volets: les hypothèses de départ, l'étude historique, l'étude théorique des conditions générales d'industrialisation, l'analyse du processus d'industrialisation de chaque système choisi et l'exposition de quatre modèles de grandeur.
Elle aura lieu à l'aula de l'EPFL à Lausanne, et sera ouverte du lundi au samedi, de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 h., le mardi et le vendredi jusqu'à 21 h.

---

4. La conférence propose d'organiser des échanges, des séminaires et des chantiers internationaux pour la jeunesse européenne afin de la préparer à assumer ses responsabilités de l'environnement.

Sur le plan national:
Suit une série de propositions de principe et de suggestions pratiques aux gouvernements pour renforcer l'efficacité de la conservation du milieu naturel par des mesures politiques, législatives, financières et d'organisation.

Sur le plan local et sur le plan individuel:
On souligne l'importance déterminante que revêt la collaboration des autorités locales et de chaque citoyen dans la défense des intérêts de l'environnement naturel; ainsi, de l'action individuelle, il est dit en particulier ce qui suit:
La conférence estime que les citoyens d'Europe doivent:
- prendre conscience que la satisfaction de leurs aspirations légitimes à un meilleur environnement dépend, pour une large part, de l'intérêt actif et pratique qu'ils y porteront;
- être prêts à payer le prix de la conservation;
- accroître leur soutien effectif aux organismes privés compétents;
- unir leurs efforts pour s'attaquer à des problèmes locaux spécifiques de pollution et de dégradation des paysages.

Enfin la conférence est arrivée aux conclusions suivantes:

La conférence déclare:
1. L'utilisation et l'aménagement rationnels de l'environnement doivent avoir une haute priorité dans la politique nationale des gouvernements et faire l'objet de dotations budgétaires adéquates. Il faut qu'une responsabilité ministérielle bien définie soit établie pour la mise en valeur et l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles et la conservation de la nature.
2. Il y a lieu de renforcer ou de compléter l'action menée pour combattre la pollution de l'air, de l'eau et du sol et d'élaborer à ces fins, aussitôt que possible, des normes agréées sur le plan international.
3. Les législations et réglementations adoptées pour sauvegarder l'environnement et sa qualité doivent être harmonisées dans la mesure nécessaire au niveau européen.
Il est fort réjouissant de constater que la déclaration a été adoptée à l'unanimité par les délégations, ce qui souligne sa valeur et incite la délégation suisse à exprimer le vœu que les autorités fédérales, cantonales et communales, de même que la population se conforment sans retard et efficacement à la déclaration du Conseil de l'Europe.